

7 mars
10h30/12h00

LA CHARTE EUROPÉENNE POUR L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES DANS LA VIE LOCALE

Présentation de la formation

La Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale permet à ses signataires de formaliser leur engagement politique en faveur de l'égalité. Il s'agit en outre d'un outil permettant de structurer et d'organiser cet engagement pour le décliner en initiatives concrètes.

Lancée en 2006, elle a fait l'objet d'un travail de mise à jour qui a abouti à une nouvelle version adoptée par le Comité Directeur du CCRE le 6 décembre 2022.

Cette nouvelle version, sans remettre en cause le texte initial, prend en compte les évolutions qu'ont connu nos sociétés depuis 2006 : neuf nouveaux articles y ont ainsi été intégrés.

A quelques jours du 8 mars, Journée internationale des Droits des femmes, le webinaire s'adresse aux représentant.e.s élu.e.s ou agent.e.s des collectivités territoriales qui souhaitent signer la Charte et donc mieux connaître son contenu et ses implications. Il s'adresse également ainsi à celles et ceux qui en sont déjà signataires et souhaitent renouveler leur engagement en prenant en compte la nouvelles version de la Charte.

Objectifs pédagogiques

- Connaître la Charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale
- Prendre connaissance des actualisations apportées à la Charte européenne pour l'égalité des femmes-hommes
- Identifier les grands principes de sa mise en œuvre : signature et déclinaison concrète

Déroulé

Présentation de la Charte : origine, contenu et implications

- Echanges et discussions avec les participant.e.s sur la prise en compte de l'égalité femmes hommes au niveau local dans le cadre de la Charte.

Intervenante

- Valérie Loirat, Cheffe de projet à l'AFCCRE